**Après les préfets de Mezam et de Ngohketunjia, le numéro 1 département de Donga Mantung interdit également toutes manifestations publiques.  Des décisions d'Interdiction de manifestations qui tombent à la veille des célébrations de l'indépendance de la république fictive d'Ambazonie.**

Comme ses collègues de Mezam et de Ngoketunjia, le préfet de Donga Mantung dans la région du Nord-Ouest a également interdit toute manifestation publique. Dans son arrêté signé le 28 septembre dernier, il précise que les contrevenants à cette décision s'exposent à la rigueur de la loi.

La décision de l'autorité administrative intervient quelques jours avant le 1er octobre, jour où les camerounais acquis à la cause sécessionniste ont récupéré pour se faire entendre.

Rappelons qu'u Cameroun, la date du 1er octobre 2021 marque le 60e anniversaire de la République fédérale du Cameroun en 1961 et coïncide aussi avec la proclamation virtuelle de l'indépendance de l'Ambazonie en 2017. Le 01 octobre 2017, des milliers d'anglophones sont descendus dans les rues de plusieurs villes des deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour proclamer l'indépendance de « l'Ambazonie ».